

PROGRAMME
ONU-REDD



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



At service
des principes
et des valeurs

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA SALUBRITE URBAINE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

Programme national Rapport semi-annuel

CÔTE D'IVOIRE

Programme ONU-REDD

Janvier-juin 2015

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, ce document ne sera pas imprimé sur papier afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à la neutralité climatique. Les documents des réunions du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : www.unredd.net ou www.un-redd.org.

Rapport semi-annuel pour les Programmes nationaux de l'ONU-REDD

Le Rapport semi-annuel pour les Programmes nationaux souligne le progrès des Programmes nationaux sur la période allant du 1er janvier au 30 juin 2015. Ces progrès sont signalés en comparaison aux Plan de travail et Budget consolidés pour 2015, tels qu'ils ont été approuvés par le Comité directeur ou du conseil exécutif du programme.

Ce modèle a été simplifié et ajusté de manière à inclure certaines informations demandées par le Conseil d'orientation. Cela inclut : Section 1, Résumé des progrès et retards ; 2, section portant sur le cadre des résultats se concentre sur la notification uniquement au niveau de la production ; 3, cette section cherche à déterminer si le programme contribue à des avancées conformes aux éléments de la convention et ce dans quelle mesure, aussi bien au niveau des indicateurs de procédés que des indicateurs de solidité ; 4 – la section sur les versements financiers se concentre sur le rythme de versement annuel et non sur les versements globaux sur la durée de vie du programme ; 5, une section dédiée à la gestion adaptable a été incluse de manière à permettre au Conseil d'orientation de mieux comprendre les difficultés rencontrées lors de l'application ainsi que les mesures en place pour les surmonter. Il en va de même pour les opportunités et les moyens d'en tirer parti.

Le Rapport semi-annuel pour les Programmes nationaux doit être soumis au Secrétariat de l'ONU-REDD (un-redd@un-redd.org) conformément au calendrier qui figure ci-dessous. Les rapports doivent refléter la manière dont les progrès sont compris doit être partagée par les Partenaires nationaux de mise en œuvre et les agences du Programme de l'ONU-REDD. Par conséquent, les rapports doivent être préparés conjointement pour que la compréhension soit commune. Afin d'assurer une assurance de la qualité conforme aux normes du Programme ONU-REDD, les rapports doivent être soumis par le conseiller régional de l'agence chef de file pour chacun des Programme nationaux.

Calendrier du rapport semi-annuel

<i>Modèle du rapport semi-annuel envoyé aux équipes des pays :</i>	<i>10 juillet 2015</i>
<i>Soumission de la première version du rapport semi-annuel :</i>	<i>7 août 2015</i>
<i>Révision du secrétariat renvoyée :</i>	<i>14 août 2015</i>
<i>Soumission de la version finale du rapport semi-annuel :</i>	<i>21 août 2015</i>

1. Notification des progrès

Cette section a pour but de résumer les progrès effectués par le Programme national au cours de la période de notification, de saisir les points de vue de l'État et de la société civile et d'indiquer les versements du Programme national par rapport aux cibles et indicateurs annuels pour les résultats précis conformément à ce qui a été approuvé dans le plan de travail annuel par le conseil exécutif ou le comité directeur du programme.

1.1 Résumé des progrès du Programme national

Veillez faire un bref bilan global de la mesure dans laquelle le Programme national avance en matière de résultats escomptés et de cibles affectées pour l'année en cours dans le plan de travail annuel. Les inconvénients et les retards d'application doivent être soulignés ici, ainsi que les mesures mises en place pour palier à ces retards. Le résumé doit s'inspirer des sections suivantes.

Résumé des progrès du Programme national (250 mots) :
<i>N.B. : Cette section de résumé sera incluse telle quelle à la Page pays du Rapport semi-annuel consolidé du Programme. Veuillez respecter la limite du nombre de mots.</i>
Les activités du programme national ONUREDD contenues dans le plan de travail pour l'année 2015 doivent contribuer : (i) au renforcement de la coordination et l'implication des parties prenantes; (ii) à la préparation et l'adoption de la stratégie nationale REDD+ ; (iii) la conception d'un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF).
Au terme de ces six mois de mise en œuvre des activités, le renforcement de la coordination et l'implication des parties prenantes sont jugés moyen avec la finalisation de la mise en place des organes de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile (qui est désormais dénommée Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles : OIREN) , l'avancée des échanges avec le Ministère du Plan, organe qui pilote la Taskforce interministérielle pour réfléchir sur la stratégie nationale. Egalement, les ministères en charge des forêts, de l'agriculture, des mines, de l'économie et des structures techniques rattachées (SODEFOR, OIPR, ANADER) sont impliqués dans les activités. Aussi le secteur privé, principalement les filières agricoles (AIPH, APROMAC, Modelez, WCF) sont fortement impliqués dans les activités REDD+ en Côte d'Ivoire.
En ce qui concerne la stratégie les activités en général sont à un début mais il y a une avancée notable en ce qui concerne le développement d'un Système de Paiement pour Service Environnementaux et l'adoption par les filières agricoles du concept « agriculture zéro déforestation » dont des plans d'actions concrètes sont en cours de mise en place avec ces filières.
Quant à la conception du SNSF, des renforcements de capacités des acteurs ont eu lieu.

1.2 Commentaires de l'État et des entités non-étatiques

Le but de cette section est de permettre aux parties prenantes de l'État et de la société civile de donner leur point de vue ainsi que des informations supplémentaires et complémentaires. Facultatif pour le rapport semi-annuel.

Les homologues de l'État doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires non incluses dans l'évaluation globale des progrès (250 mots) :

Dans l'ensemble le Programme avance correctement selon les objectifs et les résultats escomptés de même que les objectifs en thème de cibles affectées. L'atteinte des objectifs dans la mise en œuvre globalement est satisfaisante. L'une des contraintes majeures reste le retard dans l'allocation des ressources et le délai mis pour exécuter des activités inscrites aux TDR due aux procédures propres à
--

chaque agence du système des nations unies ou bailleurs de fonds.

Les parties prenantes de la société civile doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires (veuillez demander un résumé des travaux des comités et plates-formes des parties prenantes existants) (250 mots) :

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National ONU-REDD en Côte d'Ivoire, les progrès suivants ont été enregistrés :

***Implication des parties prenantes :**

Toutes les parties prenantes (structures étatiques, les Organisations de la Société Civile (OSC), le secteur privé, les communautés et autres partenaires) sont informées dès le début du processus, impliquées dans sa mise en œuvre et contribuent à la bonne marche du Programme National ONU-REDD.

***Information et sensibilisation des parties prenantes :**

Le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du développement Durable à travers le Secrétariat Exécutif Permanent (SEP) du Programme National ONU-REDD, a organisé une large consultation nationale en vue d'informer et de sensibiliser toutes les parties prenantes.

***Renforcement des capacités des parties prenantes :**

L'ensemble des parties prenantes en général ont bénéficié des appuis pour le renforcement de leurs capacités à chaque étape du processus.

***Organisation des parties prenantes :**

La Plate-forme Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles (OI-REN) est mise en place et est opérationnelle. Elle prend en compte la REDD+ et la FLEGT

***Collaboration entre les parties prenantes :**

Existence d'une franche collaboration entre les différentes parties prenantes.

***Activités :**

Toutes les activités sont planifiées et sont en cours d'exécution

2. Cadre des résultats

La matrice du cadre des résultats a pour but de mesurer les progrès réalisés lors de l'année en cours en comparaison avec les cibles de résultats annuels indiqués dans le plan de travail annuel de l'année en question. Si le cadre de référence a été modifié à la suite d'une révision de mi-parcours, cela doit être mentionné au-dessus du tableau des résultats. Pour cette section, veuillez donner :

- Pour chaque résultat, le titre du résultat en question. Il ne s'agit pas de faire un rapport sur une base annuelle en comparaison avec la cible finale des résultats, sur base d'un rapport annuel antérieur, veuillez cochez la case ci-dessous pour chaque résultat. Si le pays n'a pas encore produit de rapport annuel, ne cochez aucune case.
- Pour chaque résultat, veuillez fournir le titre du résultat et un résumé des progrès vers l'atteinte du résultat escompté. Veuillez dresser la liste de tous les indicateurs de performance, la base de référence y afférant et la cible annuelle escomptée du résultat pour l'année en question, ainsi qu'une brève description indiquant les progrès en comparaison avec la cible annuelle ou toute déviation par rapport aux plans.

Veuillez procéder de la même manière pour tous les résultats et extraits du cadre des résultats.

Résultat 1 : La coordination et l'implication des parties prenantes sont renforcées		
<input type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input checked="" type="checkbox"/> Petits retards escomptés, mesures correctives en place ;	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés
Extrant 1.1 : Gestion nationale du processus REDD+ et du programme ONU-REDD en Côte d'Ivoire est assurée		
Progrès vers l'extrant : Le progrès enregistré est bon avec la tenue effective d'un atelier de lancement du projet en décembre 2014, avec plus de 70 personnes provenant de plusieurs ministères en Côte d'Ivoire. La première séance du Comité de Pilotage du PN ONU-REDD a aussi eu lieu (11 décembre 2014) sur deux prévue pour l'année 2015.		
Indicateurs :	Atelier de lancement du Programme National (PN) Deux Réunions du Comité de Pilotage du PN Un dispositif de suivi- évaluation du PN transparent et indépendant est mis en œuvre Un atelier de présentation des résultats de l'évaluation finale à lieu dans le pays	
Base de référence :	PN pas encore lancé. Comité de Pilotage pas encore constitué Aucun processus de suivi- évaluation externe des activités REDD+ en Côte d'Ivoire	
Cible annuelle escomptée :	Un atelier de lancement officiel restreint regroupant les principales parties prenantes, les autorités et les médias Un Comité de Pilotage est constitué et se réunit annuellement (et une séance extraordinaire du Conseil Consultatif a lieu)	
Atteinte de la cible annuelle :	L'atelier de lancement du programme a eu lieu, et le comité de pilotage du programme ONU-REDD mis en place est fonctionnel. Le plan de travail budgétisé annuel 2015 du programme a été approuvé par les différentes parties prenantes qui sont engagées dans le dispositif de suivi de sa mise en œuvre coordonnée par le Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ (SEP-REDD+), organe de gestion quotidienne de la REDD+ au niveau national.	

Extrant 1.2 : Renforcement des capacités de l'équipe nationale de gestion assuré	
Progrès vers l'extrant : Il y a eu des bons progrès ici avec le recrutement d'un Assistant administratif et financier techniquement qualifié qui participe activement à la gestion du PN. Le processus de recrutement du Chargé des Opérations est en cours avec le rapport d'interview envoyé à l'administration pour la décision finale du candidat sélectionné par le panel.	
Indicateurs :	Le Chargé des Opérations est recruté et affecté au sein du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ Un assistant administratif et financier est recruté et affecté au sein du SEP REDD+
Base de référence :	Aucun appui technique et organisationnel international permanent au sein du SEP REDD+ Aucun appui administratif/financier permanent au sein du SEP REDD+
Cible annuelle escomptée :	Le Chargé des Opérations travaille à temps plein dans le pays et en parfaite collaboration avec le SEP REDD+ et les agences du programme ONU-REDD L'assistant administratif et financier travaille à temps plein dans le pays et en parfaite collaboration avec le CTP, le SEP REDD+ et les agences du programme ONU-REDD
Atteinte de la cible annuelle :	L'assistant administratif et financier a été recruté et travaille à temps plein en collaboration avec le SEP REDD+ et les agences du programme ONU-REDD. Le processus de recrutement du Chargé des Opérations est en cours : le panel de sélection des candidats a déjà terminé son travail et le rapport de sélection a été soumis pour approbation par l'administration.
Extrant 1.3 : Renforcement de l'engagement multipartenaire autour de la REDD est effectif	
Progrès vers l'extrant Un dialogue a été initié avec les différentes parties prenantes qui sont de plus en plus familiarisées au mécanisme REDD+ et aux outils à développer pour la gestion des connaissances. La plateforme de société civile « Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles » dont les capacités organisationnelles ont été renforcées est davantage opérationnelle et engagée à soutenir le mécanisme REDD+.	
Indicateurs :	Fonctionnement de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile avec une influence tangible sur le processus national REDD+ Degré de dialogue de politiques, interministériel et avec les bailleurs
Base de référence :	La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile est encore dans un processus de constitution et de structuration interne Le Plan d'engagement des parties prenantes est en formulation Le rôle du SEP/REDD+ est pour l'instant circonscrit à la planification du R-PP et à la mobilisation financière

Cible annuelle escomptée :	<p>La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile se réunit en interne au moins une fois par trimestre pour analyser des dossiers ou préparer des notes techniques ou politiques</p> <p>La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile alimente activement et régulièrement le processus national REDD+</p> <p>Le SEP/REDD+ mène au moins 8 séances de consultation technique ou politique avec les parties prenantes clé par an, visant un dialogue politique interministériel, multipartenaire et avec les partenaires internationaux sur la REDD+</p>
Atteinte de la cible annuelle :	<p>La session d'échange organisée avec des parties prenantes a permis de renforcer leur engagement sur le mécanisme REDD+ et de se familiariser aux outils de gestion des connaissances. Les capacités organisationnelles de l'Observatoire Ivoirien pour la gestion durable des Ressources Naturelles ont été renforcées, avec un manuel de procédures pré-validé, les organes de gestion mis en place et les représentants de la société civile dans le mécanisme REDD+ désignés conformément au cadre juridique établi. Ce sont 47 membres d'ONG (8 femmes) spécialisées dans les domaines de l'environnement, des droits de l'homme, de la sécurité foncière, de jeunes, de femmes et des Organisations Communautaires de Base qui ont une meilleure connaissance du mécanisme REDD+.</p>

Résultat 2 : Une stratégie nationale REDD+ est préparée, adoptée et prête à être mise en œuvre		
<input type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input type="checkbox"/> Petits retards escomptés, mesures correctives en place ;	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés
Extrant 2.1 : L'analyse sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts est effectuée		
<p>Progrès vers l'extrait : Il y a eu moins de progrès dans l'étude sur la déforestation et de la dégradation des forêts due au processus compliqué dans l'appel d'offre en cours actuellement. Néanmoins, nous comptons démarrer cette étude dans les prochains mois de l'année dès que le cabinet ou bureau d'étude sera sélectionné.</p>		
Indicateurs :	Compréhension et discussion multipartite sur les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts	
Base de référence :	Manque d'analyse robuste sur les facteurs de la déforestation (les informations disponibles dans le R-PP sont préliminaires)	
Cible annuelle escomptée :	Les facteurs directs et indirects de la déforestation et de la dégradation des forêts sont identifiés et cartographiés et permettent d'alimenter les réflexions sur le développement de la Stratégie nationale REDD+	

Atteinte de la cible annuelle :	Le dossier pour l'appel d'offre a été élaboré et le premier appel d'offre a reçu des résultats décourageants, donc l'appel d'offre a été relancé à nouveau. Le recrutement du Cabinet et la réalisation de l'étude seront effectués d'ici avant fin d'année.
Extrant 2.2 : Définition et formulation des options stratégiques REDD+ réalisées	
Progrès vers l'extrant : Pas de progrès ici	
Indicateurs :	Etat de définition et de consensus sur des options stratégiques pour la REDD+ Capacité des parties prenantes clés pour construire un document de stratégie nationale aligné aux requis internationaux
Base de référence :	Absence de cadre d'options stratégiques (à l'exception de l'ébauche générale dans le R-PP) Absence d'analyse technique approfondie sur les différentes options stratégiques REDD+ de la Côte d'Ivoire Absence de capacités et de mécanismes pour le dialogue multipartenaire et de politique sur les options stratégiques REDD+
Cible annuelle escomptée :	Cadre d'options stratégiques REDD+ consensuel et bien défini techniquement Feuille de route pour la construction de la Stratégie nationale REDD+ élaborée et agréée
Atteinte de la cible annuelle :	Le cadre d'options stratégiques REDD+ n'est pas encore défini et la feuille de route non encore élaborée
Extrant 2.3 : Construction de la Stratégie nationale REDD+ effective	
Progrès vers l'extrant : Quelques progrès avec l'initiation du dialogue entre le SEP REDD+ et les acteurs des filières agricoles en vue de les impliquer dans la construction de la stratégie nationale REDD+ et le recrutement d'un expert international pour encadrer l'analyse technique et le dialogue de politique en appui au SEP-REDD+. Un système de Paiement pour Service Environnementaux est en expérimentation.	
Indicateurs :	État de formulation de la Stratégie nationale REDD+ Nombre de séances de haut niveau (ministériel et/ou avec partenaires internationaux) sur les dimensions politiques REDD+ et la mobilisation financière
Base de référence :	<i>Task Force interministérielle sur la REDD+</i> récemment conçue, mais pas encore fonctionnelle Absence du dialogue politique sur la REDD+ (en dehors les exercices autour de la consultation et la validation du R-PP)
Cible annuelle escomptée :	Document de Stratégie nationale REDD+ préparé de façon participative, avec un contenu technique de qualité, ancré sur un dialogue politique et adopté au niveau national
Atteinte de la cible annuelle :	Existence de dialogue de politique sur la REDD+ et avec le secteur privé (filières agricoles)

Extrant 2.4 : Outils de mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+ développés	
Progrès vers l'extrant : Aucune option financière n'a encore été identifiée pour la REDD+	
Indicateurs :	Etat de définition et d'analyse des options financières pour la REDD
Base de référence :	Absence de compréhension des options financières pour la REDD+ (et de leurs avantages, défis et requis pour les saisir)
Cible annuelle escomptée :	Au moins 3 options financières pour la REDD+ sont analysées et considérées par le Gouvernement de Côte d'Ivoire A la fin du PN ONU-REDD, les ministères de l'Environnement et des Finances dialoguent régulièrement et coopèrent pour mobiliser la finance REDD+
Atteinte de la cible annuelle :	RAS
Extrant 2.5: Un niveau de référence / niveau d'émission de référence (NR/NER) est élaboré	
Progrès vers l'extrant : Il y a eu progrès avec la réalisation effective d'un atelier de formation pour le renforcement des capacités des cadres nationaux en NERF/NRF et d'identifications de quelques axes de travail sur le niveau de référence. Ceci n'était qu'un atelier de formation préliminaire, qui sera suivi d'autres ateliers détaillés.	
Indicateurs :	Qualité du processus d'élaboration du NR/NER
Base de référence :	La Côte d'Ivoire ne dispose pas de NR/NER pour la REDD+
Cible annuelle escomptée :	Un NR/NER préliminaire est défini et les discussions autour de sa validation nationale sont engagées Les parties prenantes impliquées maîtrisent le processus d'élaboration du NR/NER
Atteinte de la cible annuelle :	Un atelier de formation a permis aux participants (17 dont 02 femmes) de mieux comprendre les Décisions CCNUCC concernant le NERF/NRF, ainsi que les différents éléments à considérer, les approches, les données nécessaires et les méthodologies de construction des NERF/NRF.
Extrant 2.6 : Analyse spatiale des bénéfices multiples de la REDD+	
Progrès vers l'extrant : Le lancement de cette analyse a eu lieu et l'étude est en cours	
Indicateurs :	L'analyse spatiale des bénéfices multiples prioritaires
Base de référence :	L'information disponible sur les bénéfices multiples n'a pas été analysée dans le contexte de la REDD+ et des options stratégiques

Cible annuelle escomptée :	Une analyse spatiale des bénéfices multiples prioritaires basée sur les discussions des parties prenantes et sur les options stratégiques
Atteinte de la cible annuelle :	Une analyse spatiale des bénéfices multiples prioritaires basée sur les discussions des parties prenantes et sur les options stratégiques est en cours

Résultat 3 : Un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) alimenté par des FE et des DA préliminaires et relié au Système d'information sur les garanties (SIS) est conçu de manière transparente et les capacités nationales sont opérationnelles		
<input type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input checked="" type="checkbox"/> Petits retards escomptés, mesures correctives en place ;	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés
Extrant 3.1 : Les parties prenantes sont formées sur les méthodes de collecte et suivi des DA et FE		
Progrès vers l'extrant : Un Consultant national spécialisé en télédétection, système d'information géographique, inventaires forestiers, équation allométrique, inventaire des gaz à effet de serre, etc. est recruté selon les besoins identifiés par la cellule MNV du SEP REDD+		
Indicateurs :	Le nombre, la nature et la diversité des formations dans le cadre du développement du SNSF Le nombre d'individus et d'organisations participant aux ateliers de formations ou ayant acquis de nouvelles connaissances dans chacun des domaines Le nombre et le profil des Consultants internationaux et nationaux recrutés dans le cadre des formations	
Base de référence :	Les capacités nationales ne sont pas suffisantes et les OSC ne sont pas impliquées dans le suivi des forêts au niveau national Les appuis techniques internationaux et nationaux pour le développement du processus REDD+ en général et pour le développement du SNSF en particulier sont occasionnels et leur financement n'est pas sécurisé	
Cible annuelle escomptée :	Les capacités techniques des parties prenantes impliquées dans le SNSF sont suffisantes au terme de la phase de préparation Les OSC s'approprient le SNSF et comprennent son fonctionnement	
Atteinte de la cible annuelle :	Les termes de référence pour le recrutement du Consultant national spécialisé en télédétection, système d'information géographique, inventaires forestiers, équation allométrique, inventaire des gaz à effet de serre, etc. sont en cours de finalisation.	

Extrant 3.2 : Les DA et FE existants sont compilés dans des bases de données	
Progrès vers l'extrant : Bon progrès enregistré avec un cabinet recruté qui est en train de mettre en place une plateforme numérique de partage et de visualisation des données et d'organiser les structures nationales pour assurer la fonction surveillance spatiale des terres par satellite (projet SST CZD/AFD) ; et deux consultants nationaux pour établir des protocoles d'accords de partage de données entre les structures et la collecte des données.	
Indicateurs :	<p>Les données (FE et DA) disponibles dans le pays et leurs propriétaires sont identifiés</p> <p>Le nombre d'accord de partage établi et le nombre d'institutions/organismes impliqués</p> <p>L'exhaustivité et la qualité des DA et FE existants dans le pays disponibles dans les bases de données</p>
Base de référence :	<p>Les données (FE et DA) sont actuellement dispersés dans les différentes institutions / organismes et aucun état des lieux précis n'est disponible</p> <p>Aucun accord bilatéral de partage des données n'est actuellement officialisé en ce qui concerne les institutions / organismes impliqués dans les activités liées au développement du SNSF</p> <p>Un MoU est en cours de validation concernant le projet de Surveillance Spatiale des Terres dans le cadre du soutien de l'AFD/C2D</p> <p>Aucune base de données ne centralise actuellement les DA et FE dans le pays</p>
Cible annuelle escomptée :	<p>Une listing des données (FE et DA) et de leur origine et qualité est établie et partagées avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le développement du SNSF</p> <p>Des accords de partage des données sont officialisés entre la CNREDD et l'ensemble des institutions / organismes identifiés comme détenteurs de données (FE et DA)</p> <p>Des bases de données centralisant les DA et FE existants dans le pays sont disponibles et accessibles au sein du SEP/REDD+</p>
Atteinte de la cible annuelle :	<p>Une plateforme numérique de partage, de visualisation des données et de travail collaboratif est en cours de développement (projet SST CZD/AFD) ;</p> <p>Les structures nationales sont en cours d'organisation pour assurer la fonction surveillances spatiale des terres par satellite (projet SST CZD/AFD)</p> <p>Des consultants ont été recrutés pour établir des protocoles d'accords de partage de données entre les structures et la collecte des données nécessaire à son élaboration</p>
Extrant 3.3 : Des DA et FE préliminaires sont établis selon les besoins identifiés par le SEP REDD+	

Progrès vers l'extrant : RAS	
Indicateurs :	<p>Les besoins en données (FE et DA) complémentaires sont analysés, identifiés et approuvés par la CNREDD</p> <p>Le nombre de données (FE et DA) préliminaires établis suite aux études / mesures / analyses complémentaires menées</p> <p>La qualité et la transparence de l'IGES</p>
Base de référence :	<p>Aucune analyse des besoins en données (FE et DA) n'a été réalisée</p> <p>Aucune donnée de qualité n'est disponible actuellement auprès de la CNREDD</p>
Cible annuelle escomptée :	<p>Une liste priorisée des besoins en données (FE et DA) est établie avec les institutions / organismes partenaires et validée par la CNREDD</p> <p>La qualité des FE et des DA disponibles au terme de la phase de préparation répond aux engagements de la Côte d'Ivoire</p> <p>Ces DA et FE préliminaires complémentaires sont disponibles dans les bases de données et accessibles</p> <p>Ce travail préliminaire ouvre la voie à des analyses plus détaillées devant permettre de déterminer des FE et des DA répondant aux standards internationaux</p>
Atteinte de la cible annuelle :	RAS
Extrant 3.4 : L'entretien et le fonctionnement du géo-portail pour le SNSF sont assurés	
Progrès vers l'extrant : RAS	
Indicateurs :	<p>Le portail pour le SNSF est opérationnel et alimenté par des données</p> <p>Un technicien est recruté pour assurer son entretien et son fonctionnement</p>
Base de référence :	Le portail pour le SNSF sera développé dans le cadre d'un appui ciblé de la FAO en 2014
Cible annuelle escomptée :	<p>Un maximum de données (FE et DA) alimentent le portail pour le SNSF</p> <p>Le SIS est partiellement intégré au SNSF et son entretien/sa mise à jour est garanti</p>
Atteinte de la cible annuelle :	RAS
Extrant 3.5: Un Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) alimenté par des données préliminaires est conçu et intégré au SNSF	
Progrès vers l'extrant : RAS	
Indicateurs :	<p>Un SIS préliminaire est opérationnel</p> <p>Un sommaire initial de l'information sur toutes les sauvegardes de Cancún est disponible</p>

Base de référence :	Le SIS se basera sur les données provenant de l'EESS conduite par la Banque Mondiale et sur l'analyse des avantages multiples
Cible annuelle escomptée :	Les données sociales et environnementales sont recueillies Le SIS est conçu de manière participative et permet d'alimenter les Communications Nationales du Pays à la CCNUCC
Atteinte de la cible annuelle :	RAS

3. Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC

Cette section a pour but de fournir des idées et d'appuyer un processus de réflexion sur la manière dont les pays réalisent des progrès par rapport au cadre de la convention, à savoir : 1) Stratégie et plan d'action nationaux pour la REDD+ ; 2) Niveau national d'émissions forestières de référence ; 3) Système de suivi forestier national et 4) Garanties et systèmes d'information sur les garanties.

Ne remplissez que les sections qui s'appliquent aux priorités identifiées pour le pays et indiquez S/O (sans objet) pour tout critère ou tout indicateur qui ne s'applique pas au contexte du pays.

1. Stratégie REDD+ nationale/Plans d'action REDD+ nationaux

Appuyés par (cochez tout ce qui s'applique) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source (Précisez) ; Sans objet

Veuillez décrire brièvement les progrès réalisés, si possible, en séparant les progrès globaux des progrès effectués avec le soutien du Programme national (100 mots) : La Côte d'Ivoire a dans son Plan de Préparation à la REDD+ proposé des options stratégiques REDD+ préliminaires. Une étape importante de la réflexion pour affiner les options a été franchie. Il s'agit de la mise en place d'une taskforce interministérielle pilotée par le Ministère du Plan et du Développement qui est en charge de la planification nationale. Très prochainement (d'ici octobre 2015) les groupes thématiques seront constitués pour mener les réflexions sur la stratégie nationale. Aussi, le recrutement du cabinet pour la réalisation de l'Evaluation Environnementale Sociale et Stratégique (financé par la Banque mondiale) est en cours. Cette étude s'appliquera très prochainement aux options stratégiques en vue d'une consolidation.

Indicateurs		Critères de notation	Note¹
Indicateur de processus	1.1. Est-ce que le pays dispose d'une Stratégie nationale ou d'un plan d'action national pour la REDD+ ?	0 : Non	1 Le PN vient de démarrer
		1 : En cours de conception	
		2 : Projet, en cours de délibération	
		3 : Adopté	
		4 : Lien de la SN/du PA fourni sur le centre d'information de la plateforme web REDD+ de la CCNUCC	
		5 : Application en phases initiales	
		6 : Application totale de la SN/du PA	
Indicateurs de solidité	1.2. Causes de la déforestation et de la dégradation de la forêt et obstacles aux activités REDD et REDD+ (le cas échéant) déterminées ?	0 : Causes pas encore déterminées	1
		1 : Causes identifiées	
		2 : Analyse approfondie des causes actuellement en cours	
		3 : Causes déterminées, avec analyse approfondie et informations à disposition.	
	1.2.a Analyse approfondie des causes sous-jacentes (et agents de la déforestation et de la dégradation et obstacles, le cas échéant) de chaque cause directe ?	4 : Causes directes déterminées et causes directes principales quantifiées (émissions de gaz à effet de serre) ou pondérées les unes par rapport aux autres avec un consensus et informations à disposition.	0
		0 : Non, mentionnée de manière générique uniquement.	
	1.2.b Est-ce que ce processus de détermination des causes et d'établissement de priorités entre les causes à prendre en compte en	1 : Dans une certaine mesure.	1
		2 : Oui, études complètes et détaillées sur les causes sous-jacentes (c'est-à-dire, économiques, sociales, liées à la gouvernance, politiques, budgétaires et technologiques) de chaque cause directe.	
		0 : Pas nécessaire, pour la plupart, travail de bureau, effectué par le ministère ou l'administration chargée du secteur forestier.	
			1 : Dans une certaine mesure, quelques ateliers organisés.
		2 : Complètement : l'ensemble des causes a reçu d'importantes contributions de la	

¹ Si l'indicateur ne s'applique pas à la situation du pays, cochez S/O, le cas échéant.

	premier lieu a profité des contributions des parties prenantes de la société civile et des peuples autochtones ?	<i>part de la société civile, y compris par le biais de travaux de recherches intégrés pilotés par des organisations de la société civile.</i>	
	1.2.c Est-ce que ce processus de détermination et de séquençage des causes a profité des contributions d'autres secteurs (c'est-à-dire, de l'implication du secteur privé) ?	<i>0 : Non, travail de bureau uniquement effectué par un ministère.</i>	1
		<i>1 : Dans une certaine mesure : quelques réunions ont été organisées avec d'autres ministères.</i>	
		<i>2 : Complètement : l'ensemble des causes a reçu d'importantes contributions de la part d'autres ministères, y compris par le biais de l'intégration des travaux de recherches d'autres ministères.</i>	
	1.3. La stratégie REDD+ nationale est-elle pilotée par le pays ?	<i>0 : La SN/PA a été principalement rédigée par des consultants internationaux.</i>	NA
		<i>1 : Dans une certaine mesure : un certain nombre de consultations ont eu lieu avec diverses parties prenantes.</i>	
		<i>2 : Dans une grande mesure : la SN/le PA sont inclus dans le processus de dialogue et de prise de décisions politiques du gouvernement.</i>	
	1.4. L'inclusion de l'aménagement des terres, de la politique foncière et/ou des questions de droits territoriaux dans la définition des P et M a été prise en compte ?	<i>0 : Non</i>	NA
		<i>1 : Oui</i>	
	1.5. Une approche nationale en matière de garanties, y compris la conception d'un système d'information sur les garanties, a été élaborée et est en cours de mise en œuvre en tant que partie intégrante du processus global de SN/PA ?	<i>0 : Non</i>	0
		<i>1 : Une approche a été exprimée mais pas encore mise en œuvre</i>	
		<i>2 : L'approche a été mise en œuvre mais dans le cadre d'un processus parallèle, de manière quelque peu isolée de la SN/PA</i>	
		<i>3 : Une approche a été élaborée et mise en œuvre en tant que partie intégrante du processus global de SN/PA</i>	
	1.6. Les questions relatives à la	<i>0 : Non</i>	NA

	gouvernance forestière ont été prises en compte (ou font partie de la SN).	1 : Oui	
		0 : Non	
		1 : Les bénéfiques et/ou risques sociaux et environnementaux prioritaires sont identifiés d'une manière ad hoc et exprimés dans la SN/le PA.	NA
	1.7. La SN/le PA sont informés par les bénéfiques et risques sociaux et environnementaux identifiés des P et M REDD+ prévues ?	2 : Les bénéfiques et risques environnementaux sont systématiquement identifiés pour chacune des P et M REDD+ candidates et leur faisabilité est étudiée. Les P et M REDD+ sont raffinées dans leur choix, conception, méthodologie et/ou lieu de manière à accroître les bénéfiques et réduire les risques	
		3 : Les bénéfiques et risques sociaux et environnementaux sont systématiquement identifiés pour chacune des P et M REDD+ candidates, qui ont été raffinées dans leur choix, conception, méthodologie et/ou lieu de manière à accroître les bénéfiques et réduire les risques, il existe des plans pour gérer tout risque résiduel et assurer l'optimisation des bénéfiques	
	1.8. Les considérations relatives au genre ont été prises en compte ?	0 : Non	
		1 : Quelque peu, en parallèle, dans le cadre d'un processus à part.	1
		2. Oui, pour chaque politique ou mesure ou orientation stratégique possible, les points de vue relatifs au genre sont analysés.	
	1.9. Un point focal national ou une entité nationale REDD+ ont été nommés ?	0 : Non	
		1 : Oui, au sein d'un ministère/d'une agence sectoriels, tel que le ministère de l'environnement, de la foresterie, des ressources naturelles ou autre semblable.	1
		2 : Oui, au niveau d'un ministère/d'une agence dont les compétences s'étendent sur plusieurs secteurs, par exemple, finances, bureau du premier ministre, planification et aménagement du territoire.	
	1.10. Réunions/ateliers réguliers rassemblant les parties prenantes ?	0 : Aucune réunion/aucun atelier de parties prenantes n'a encore été organisé.	
		1 : Des réunions sont organisées de manière régulière avec une plateforme de consultation et des réunions à une fréquence sur laquelle les parties prenantes se sont accordées.	2

		<i>2 : Les acteurs du secteur privé ont été mobilisés par le biais de réunions/ateliers et sont impliqués.</i>	
1.11. Avancement du Consentement libre préalable et éclairé (FPIC) ?		<i>0 : Non</i> <i>1 : Oui</i>	NA
OPTION 1 1.12. Options REDD+ stratégiques et/ou activités REDD+ identifiées ?		<i>0 : Non</i> <i>1 : Oui – des options REDD+ stratégiques et/ou des activités REDD+ ont été mises en place (veuillez indiquer laquelle de ces deux caractéristiques ont été mises en place)</i> <i>2 : Oui – des options REDD+ stratégiques et les activités REDD+ ont été mises en place</i>	1-des options REDD+ stratégiques préliminaires
OPTION 2 - P et M 1.12. Des politiques et mesures (P et M) ont été clairement définies et abordent les causes prioritaires directes et les causes sous-jacentes connexes ?		<i>0 : Non</i> <i>1 : P et M clairement définies.</i> <i>2 : P et M clairement définies et prenant en compte les causes directes et sous-jacentes connexes.</i> <i>3 : P et M clairement identifiées et prenant en compte les causes directes et sous-jacentes connexes et lien explicite entre la portée de la REDD+ tracé pour au moins une partie des P et M.</i> <i>4 : Oui et approuvé par un décret officiel ou le plan de développement national.</i>	0
1.12.a Qualité du processus pour l'identification des options, politiques et mesures REDD+		<i>0 : Quelques parties prenantes autres que le ministère chef de file ont apporté des contributions.</i> <i>1 : Les parties prenantes qui conviennent peuvent apporter des contributions.</i> <i>2 : Les parties prenantes qui conviennent ont des options, politiques et mesures définies.</i>	1
1.13. Accords institutionnels pour la planification et l'application des activités REDD+ en place ?		<i>0 : Accords institutionnels pas encore en place</i> <i>1 : Accords institutionnels en cours d'élaboration</i> <i>2 : Accords institutionnels en place et opérationnels</i>	1
1.14. Options d'investissement dans la REDD+ et stratégies de mobilisation		<i>0 : Non</i> <i>1 : Opportunités et défis d'investissement de la REDD+ identifiés (y compris les analyses quantitatives et qualitatives du potentiel de l'investissement)</i>	1

	des ressources élaborées ?	2 : Opportunités d'investissement dans la REDD+ identifiées et stratégies de mobilisation des ressources élaborées, y compris financements nationaux et internationaux, instruments budgétaires et investissements privés	
	1.15. Mécanisme financier solide et transparent pour l'application de la REDD+ (y compris les PAR) en place ?	0 : Non	0
		1 : En cours d'élaboration	
		2 : Conçu	
		3 : Fonctionnel	
	1.16. Les rôles complémentaires des divers niveaux d'administrations publiques (national, sous-national, local) et des P et M connexes ont été identifiés, quelle que soit l'échelle des décisions ?	0 : Non	0
		1 : Oui	
	1.17. Système solide de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la REDD+ qui fonctionne	0 : Non	0
		1 : Suivi et évaluation des P et M	
		2 : Suivi et évaluation des P et M et des causes	

2. Niveaux d'émission de référence pour les forêts (FREL) / Niveaux de référence pour les forêts (FRL)
Appuyés par (cochez tout ce qui s'applique) : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input type="checkbox"/> Autre Source (Précisez) ; <input type="checkbox"/> Sans objet
<p>Veillez décrire brièvement les progrès réalisés, si possible, en séparant les progrès globaux des progrès effectués avec le soutien du Programme national (100 mots) : Les capacités nationales pour l'élaboration des Niveaux d'émission de référence pour les forêts (FREL) / Niveaux de référence pour les forêts (FRL) sont en cours de renforcement.</p> <p>Dans le cadre du Programme ONU-REDD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une formation sur le concept des FREL/FRL a été réalisée à l'attention des experts nationaux et un plan d'action est en cours de développement pour son élaboration jusqu'à sa soumission à la CCNUCC ; - des consultants ont été recrutés pour établir des protocoles d'accords de partage de données entre les structures et la collecte des données

nécessaire à son élaboration

<i>Indicateurs</i>		<i>Critères de notation</i>	<i>Note</i>
Indicateur de processus	2.1. Le pays dispose-t-il d'un FREL/FRL ?	0 : Non	1
		1 : Phase de renforcement des capacités FREL/FRL	
		2 : FREL/FRL en construction	
		3 : Projet FREL/FRL	
		4 : FREL/FRL terminé	
	5 : FREL/FRL soumis à la CCNUCC		
Indicateurs de solidité	2.2. Définition de forêt nationale pour la REDD+ adoptée (en accord avec l'inventaire de gaz à effet de serre) ?	0 : Définition de forêt nationale pas encore adoptée	0
		1 : Définition de forêt nationale adoptée	
	2.3. Portée du FREL/FRL définie (une ou plusieurs activités REDD+ : réduction des émissions provenant de la déforestation, réduction des émissions provenant de la dégradation de la forêt, conservation des stocks de carbone forestier, gestion durable de la forêt, amélioration des stocks de carbone forestier).	0 : Non	0
		1 : Oui	
	2.4. Portée des FREL/FRL définie (une ou plusieurs des cinq réservoirs de carbone du GIEC : biomasse aérienne, biomasse souterraine, nécromasse, litière, sol) ?	0 : Non	0
1 : Oui			
2.5. Échelle du FREL/FRL définie	0 : Non	0	

	(national/sous-national) ?	1 : Oui	
	2.6. Période du FREL/FRL défini (point de référence historique choisi) ?	0 : Non 1 : Oui	0
	2.7. Données FREL/FRL compilées (facteurs d'émission et données historiques sur l'activité) ?	0 : Aucune étape franchie vers la collecte de données 1 : Collecte de données continue 2 : Données compilées	1
	2.8. Méthodologie pour la mise en place d'un FREL/FRL identifiée ?	0 : Aucune étape franchie vers l'élaboration d'une méthodologie 1 : Élaboration d'une méthodologie continue 2 : Méthodologie élaborée	0
	2.9. Calendrier de soumission à la CCNUCC établi ?	0 : Aucune étape franchie vers une soumission à la CCNUCC 1 : Calendrier de soumission en cours d'élaboration 2 : Calendrier à soumettre établi 3 : Soumission effectuée dans les délais	0
	2.10. Plan de mise à jour périodique du FREL/FRL établi ?	0 : Aucune étape franchie vers la mise à jour du FREL/FRL initial 1 : Plan pour la mise à jour périodique créé 2 : Mise à jour du FREL/FRL en cours conformément au plan	0

3. Systèmes nationaux de surveillance des forêts

Appuyés par (cochez tout ce qui s'applique) : Programme national ; Soutien ciblé ; Autre Source (Précisez) ; Sans objet

Veuillez décrire brièvement les progrès réalisés, si possible, en séparant les progrès globaux des progrès effectués avec le soutien du Programme national (100 mots) : Veuillez décrire brièvement les progrès réalisés, si possible, en séparant les progrès globaux des progrès effectués avec le soutien du Programme national (100 mots) :

Les capacités nationales pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts sont en cours de renforcement :

- Les experts nationaux sont formés à l'analyse et l'interprétation des données satellites et aux SIG pour le suivi des forêts (projet GEOFORAFRI) ;
- Une plateforme numérique de partage, de visualisation des données et de travail collaboratif est en cours de développement (projet SST CZD/AFD) ;

- Les structures nationales sont en cours d'organisation pour assurer la fonction surveillance spatiale des terres par satellite (projet SST CZD/AFD).

Indicateurs		Critères de notation	Note
Indicateur de processus	3.1. Le pays dispose-t-il d'un système national de surveillance des forêts ?	0 : Non	2
		1 : Phase de renforcement du système de surveillance des forêts	
		2 : Système national de surveillance des forêts en construction	
		3 : Projet de système national de surveillance des forêts en place et capable d'effectuer le suivi, la surveillance, la notification et la vérification	
		4 : Système national de surveillance des forêts institutionnalisé et générant suivi, surveillance, notification et vérification REDD+	
	5 : Informations du système national de surveillance des forêts soumis à la CCNUCC à l'Annexe technique du BUR		
Indicateurs de solidité	3.2. Système de surveillance des terres en place pour évaluer les données de l'activité ?	0 : Aucune étape encore franchie vers un système de surveillance des terres	1
		1 : Travaux en cours pour la mise en place d'un système de surveillance continue des terres	
		2 : Système de surveillance des terres en place et opérationnel	
	3.3. Disponibilité d'informations basées sur le sol pour déterminer les facteurs d'émissions ?	0 : Non	0
		1 : Oui	
3.4. Inventaire national des gaz à effet de serre en place (en particulier pour le secteur UTCATF) ?	0 : Aucune étape encore franchie vers un inventaire des gaz à effet de serre	2	
	1 : Travaux en cours pour la mise en place d'un inventaire des gaz à effet de serre		
	2 : Inventaire de gaz à effet de serre en place		
	3 : Inventaire de gaz à effet de serre en place dans BUR récent		
	4 : Inventaire de gaz à effet de serre correspondant aux résultats REDD+ à l'Annexe du BUR		
3.5. Informations produites par le	0 : Aucune étape encore franchie vers un Système nationale de surveillance des	1	

	Système national de surveillance de forêts transparentes et mises à la disposition des parties prenantes ?	<i>forêts</i>	
		<i>1 : Informations du Système national de surveillance des forêts transparent mais pas encore partagées avec les parties prenantes qui conviennent</i>	
		<i>2 : Informations produites par le Système national de surveillance de forêts transparentes et mises à la disposition des parties prenantes</i>	
	3.6. Le Système national de surveillance des forêts est soutenu par les accords institutionnels au niveau national ?	<i>0 : Non</i>	0
		<i>1 : Oui</i>	

4. Garanties et système d'information sur les garanties				
Appuyés par (cochez tout ce qui s'applique) : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input type="checkbox"/> Autre Source (Précisez) ; <input type="checkbox"/> Sans objet				
Veuillez décrire brièvement les progrès réalisés, si possible, en séparant les progrès globaux des progrès effectués avec le soutien du Programme national (100 mots) : <i>En matière de garantie la Côte d'Ivoire est en début du processus, les activités véritables débiteront en 2016.</i>				
Indicateurs		Critères de notation		Note
Indicateur de processus	4.1. Le pays dispose-t-il d'un Système d'information sur les garanties qui offre des informations sur la manière dont les garanties de Cancun sont prises en compte et respectées dans toute la mise en œuvre des actions REDD+ ?	<i>0 : Non</i>		0
		<i>1 : Objectifs du système d'information sur les garanties déterminés</i>		
		<i>2 : Besoins en informations et structure du système d'information sur les garanties déterminés</i>		
		<i>3 : Systèmes d'information existants et sources évaluées</i>		
		<i>4 : Le Système d'information sur les garanties est conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national</i>		
		<i>5 : Le Système d'information sur les garanties est fonctionnel se base sur des systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national</i>		

		<i>6 : Résumé des informations sur les garanties de la REDD+, informé par le Système d'information sur les garanties, soumis à la CCNUCC</i>	
Indicateurs de solidité	4.2. Chaque garantie est clarifiée en fonction des circonstances nationales	<i>0 : Non</i>	0
		<i>1 : En partie, avec les politiques, lois et réglementations existantes et/ou de nouveaux principes, critères et/ou indicateurs</i>	
		<i>2. De manière complète, avec les politiques, lois et réglementations existantes et/ou de nouveaux principes, critères et/ou indicateurs</i>	
	4.3. Accords institutionnels pour chacune des fonctions identifiées du Système d'information sur les garanties déterminés et approuvés ?	<i>0 : Non</i>	0
		<i>1 : Oui, accords institutionnels pour les responsabilités fonctionnelles pour le Système d'information sur les garanties identifiées au sein des administrations publiques.</i>	
		<i>2 : Oui, accords institutionnels pour les responsabilités fonctionnelles pour le Système d'information sur les garanties identifiées au sein des administrations publiques et entre les acteurs non-étatiques, le cas échéant.</i>	
		<i>3 : Oui, accords institutionnels pour les responsabilités fonctionnelles pour le Système d'information sur les garanties identifié et affecté au sein des administrations et entre les acteurs non-étatiques, le cas échéant, et par le biais d'un processus consultatif/participatif avec les parties prenantes qui conviennent.</i>	
	4.4. Le Système d'information sur les garanties offre des informations transparentes et cohérentes accessibles à toutes les parties prenantes qui conviennent ?	<i>0 : Non, le Système d'information sur les garanties n'est pas encore en place.</i>	0
		<i>1 : Oui, le Système d'information sur les garanties contient des informations transparentes et cohérentes mais n'a pas encore mis ces informations à la disposition de toutes les parties prenantes qui conviennent ?</i>	
		<i>2 : Oui, le Système d'information sur les garanties offre des informations transparentes et cohérentes accessibles à toutes les parties prenantes qui conviennent.</i>	
		<i>3 : Oui, le Système d'information sur les garanties offre des informations transparentes et cohérentes accessibles à toutes les parties prenantes qui conviennent et répond aux objectif du Système d'information sur les garanties.</i>	
	4.5. Le Système d'information sur les garanties est assez souple pour	<i>0 : Non, le Système d'information sur les garanties n'est pas encore en place.</i>	0
		<i>1 : Oui, le Système d'information sur les garanties est en place mais il n'existe pas de plan précisément exprimé pour des améliorations au fil du temps.</i>	

	permettre des améliorations au fil du temps ?	<i>2 : Oui, le Système d'information sur les garanties est en place et les améliorations au fil du temps ont été démontrées</i>	
--	---	---	--

5. Versements financiers

Dans le tableau ci-dessous, veuillez fournir les informations sur les dépenses prévues, effectives et anticipées pour l'année 2015. Ces dépenses doivent être données en comparaison avec le plan de travail annuel de 2015, tel qu'il a été approuvé par le Conseil exécutif/Comité directeur national avant toute révision budgétaire. Les dépenses anticipées d'ici au 31 décembre 2015 doivent indiquer ce qu'il est réaliste de dépenser à la fin de l'année et donc doivent donner une idée de toute déviation par rapport au plan de travail annuel.

Résultats du programme	Organisation des NU	Montant transféré par le Fonds fiduciaire multipartenaire	Budget prévu pour 2015 ²	Dépenses à ce jour pour 2015 (au 30 juin 2015)	Dépenses anticipées d'ici au 31 décembre 2015
Résultat 1 : La coordination et l'implication des parties prenantes sont renforcées	FAO	565 000	178 500	5 829	55 000
	PNUD	275 000	125 000	39 392	139 026
	PNUE	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>					
Résultat 2 : Une stratégie nationale REDD+ est préparée, adoptée et prête à être mise en œuvre	FAO	430 000	280 000	5 537	120 000
	PNUD	890 000	407 000	2 444	167 800
	PNUE	174 000	118 000	-	118 000
<i>Sous-total</i>					
Résultat 3 : [Un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) alimenté par des FE et des DA préliminaires et relié au Système d'information sur les garanties (SIS) est conçu de manière transparente et les capacités nationales sont opérationnelles]	FAO	500 000	150 000	44 611	95 000
	PNUD	-	-	-	-
	PNUE	166 000	-	-	-
<i>Sous-total</i>					
Frais de soutien indirects (7 % GMS)	FAO	104 650	-	3 904	18 900
	PNUD	81 550	40 040	-	23 094
	PNUE	23 800	8 260	-	8 260
Frais de soutien indirects (Total)					
FAO (Total) :		1 599 650	608 500	59 881	288 900
PNUD (Total) :		1 246 550	572 040	41 836	329 920
PNUE (Total) :		363 800	126 260	-	8 260
TOTAL :					

²Comme l'indique le plan de travail annuel pour 2015.

6. Gestion adaptable

En faisant référence aux déviations et retards indiqués dans le cadre des résultats ci-dessus et en vous posant la question de savoir si les dépenses sont sur la bonne voie, veuillez décrire brièvement les retards rencontrés, leurs raisons et les mesures envisagées pour soulager leur impact sur le Programme. Veuillez indiquer si ces points ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Conseil exécutif/comité directeur national, entre les unités de gestion de projets et les homologues nationaux et quelles mesures ont été proposées pour les surmonter.

Retards et actions correctives

1. Quels sont les retards/obstacles rencontrés au niveau national ?
La mise en œuvre des activités n'a débuté qu'en mars 2015. Ce retard a eu un impact véritable sur la réalisation des activités.
2. Est-ce que ces retards/obstacles ont été soulevés et/ou ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Comité directeur du Programme ?
 Oui ; Non
3. Quels sont les retards/obstacles anticipés en ce qui concerne leur impact sur le Programme national ?
4. Comment est-ce que ces retards/obstacles sont pris en compte ?

Opportunités et partenariats

1. Sur la période de notification, des opportunités, inconnues lors de la conception du programme, capables de contribuer à l'avancer des efforts sur la REDD+ se sont-elles présentées ?
2. Comment est-ce que ces opportunités sont incorporées dans les travaux du Programme national ?

7. Soutien ciblé

Si le pays a reçu un Soutien ciblé au cours de la période de notification, veuillez décrire la manière dont cela a complété le Programme national et a contribué à l'avancée du processus de préparation dans le pays.

Résumé du soutien ciblé (250 mots) :

Les soutiens dans le cadre des appuis ciblés à la REDD+ en Côte d'Ivoire concernent :

- un appui juridique de la FAO pour l'adoption de modifications au Décret portant création, fonctionnement et organisation de la commission nationale REDD+ pour rendre l'ensemble de ses structures fonctionnelles afin de mieux mettre en œuvre de la REDD+ en Côte d'Ivoire ; et pour analyser le cadre juridique et réglementaire pour la réussite de la mise en œuvre de la REDD+. Avec la mise à disposition de deux consultants nationaux juristes et un appui des experts du siège de la FAO ;
- 25 participants (dont 21 hommes et 4 femmes) ont eu une formation sur l'inventaire de gaz à effet de serre (GES) permettant d'améliorer leurs capacité sur la collecte des données et des techniques de compilation; sur la méthodologie de préparation des rapports d'Inventaire des GES, sur l'application des accords de partage des données, l'archivage et documentation de l'inventaire des GES ; ainsi contribuant à la production d'une communication nationale améliorée pour la Côte d'Ivoire
- le renforcement des capacités nationales et un appui technique à travers la mise à disposition d'un consultant national et l'appui d'experts FAO pour l'harmonisation des légendes des cartes produites dans un système uniformisé pour faciliter l'intégration et l'interopérabilité des différents produits;
- Une formation sur l'utilisation de logiciel LCC-v3 à améliorer la connaissance pratique des participants comment utiliser ce logiciel pour effectuer une classification harmoniser de la couverture terrestre; afin de faciliter les transferts et exploitation des cartes d'utilisation de terre/changement de couverture. Certaines recommandations ont été fait, incluant la production d'une légende de classification terrestre pour la Côte d'Ivoire, la création d'un groupe de travail technique (GTT) pour l'harmonisation de la légende de classification, et la signature d'un accord pour promouvoir l'utilisation de cartes LCC-v3 comme norme pour la terre utiliser/land classification de la couverture
- Une étude de faisabilité sur un système national de paiements pour services environnementaux devant soutenir la stratégie nationale REDD+ a été conduite. Dans ce cadre, un Groupe de Travail (GT) sur les paiements pour services environnementaux comprenant 25 acteurs clés du gouvernement, de la société civile et de l'académie a été formé et s'est réuni trois fois dans le premier semestre 2015. Le GT se constitue comme un espace de sensibilisation sur les PSEs et ses liens avec la REDD+ ainsi que de consultation sur l'étude. Comme résultat de ce travail et d'autres volets d'engagement du secteur privé, la Côte d'Ivoire a décliné une vision stratégique pour la mise en œuvre de la REDD+ ancré sur les filières vertes et les PSE. Un atelier national de validation est prévu pour le deuxième semestre ainsi que la finalisation d'un cahier de charges sur les PSEs.